



Villa Sträuli

Résidence d'auteurs / Suisse

Date de mise à jour : 21 janvier 2013

Présentation :

La **Villa Sträuli** est située en Suisse allemande, dans la ville de Winterthur*, riche des nombreuses offres artistiques, historiques et culturelles proposées à ses visiteurs et habitants.

Elle accueille depuis 2006 des auteurs de théâtre, des écrivains de tout genres littéraires, des artistes des arts visuels et des nouveaux médias, ainsi que des musiciens.

(*)Winterthur est la sixième plus grande ville suisse. Elle possède des collections d'art de renommée internationale, des musées et bâtiments historiques, une vieille ville très animée et une programmation musicale de grande qualité.

Principaux objectifs de la résidence :

- > Permettre à des artistes internationaux de se croiser, d'échanger autour de disciplines artistiques très diverses
- > Offrir un cadre chaleureux et adapté à la nécessité de s'isoler pour la création littéraire, tout en étant au cœur d'une animation artistique intense

Durée moyenne d'une résidence : Variable (de 1 à 5 mois)

Date limite pour le dépôt des dossiers :

- Pour une résidence longue (5 mois) : fin janvier de l'année précédente
- Pour une résidence courte (1 à 2 mois), à tout moment de l'année

Nombre de résidents accueillis par année :

- > 4 résidences « longues », 4 à 6 résidences « courtes »

Conditions de candidature :

- > L'auteur candidat ne doit pas forcément déjà avoir été publié
- > Il doit convaincre un jury professionnel composé du directeur et d'un comité d'experts issus de différents secteurs des arts
- > Il n'y a pas de limite d'âge pour poser sa candidature
- > La pratique de l'allemand ou de l'anglais est conseillé

Type d'hébergement proposé :

- > Studio ou appartement de 40 m², au centre ville

Équipements mis à la disposition du résident :

- > Internet, imprimante, TV, photocopies, ressources documentaires
- > Trois ateliers à la disposition des artistes
- > Parking

Frais à la charge du résident :

- > Transport, restauration
- > Assurances
- > Hébergement dans le cas d'une résidence courte (une bourse de 1 500 Francs CH peut alors être nécessaire ; celle-ci est parfois accordée par la structure)

Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85

© Document établi par le pôle auteurs du Centre national du Théâtre. Pour toute utilisation de ce travail, merci de signaler votre source.

Frais pris en charge par la structure :

> Hébergement :

- **Résidence longue (5 mois)** : les résidents sont choisis par un jury. Les frais sont pris en charge soit par une institution financière en provenance du pays d'origine, soit (le cas échéant) par une bourse de 1500 Francs CHF par mois, délivrée par le fondation « Sulzberg » à laquelle appartient la Ville Sträuli
- **Résidence à court terme** : pas d'aides financières de la fondation mais l'hébergement est pris en charge par la structure

Contreparties demandées aux auteurs accueillis :

- > Participer à l'événement "Meet the Artist"
- > Faire une lecture publique du texte écrit en résidence

Spécificités :

- > Dispositif pérenne
- > Il ne s'agit pas d'une résidence d'écriture à proprement parler
- > La Villa Sträuli est ouverte aux projets de compagnonnage entre un auteur et une compagnie
- > La Maison organise régulièrement des événements tels que concerts, etc. (dans les salons). Elle s'occupe aussi d'un bistro ouvert au public durant les mois d'été
- > Les salons peuvent être loués dans le cadre d'événements privés ou à des entreprises
- > 2 auteurs maximum peuvent être accueillis sur une même période
- > Chacun a sa propre cuisine

Accompagnement des auteurs durant leur travail d'écriture :

- > Un auteur peut, s'il le veut, faire des lectures publiques de son texte, pendant sa résidence
- > Des discussions sont prévues autour de son travail, des échanges avec d'autres artistes sont suscités, et parfois l'auteur est accompagné au théâtre, au spectacle, en visite dans la ville

Accompagnement des auteurs après la résidence :

- > Tout dépend des projets.
- > De nombreux partenariats ont été mis en place pour le suivi des projets liés aux arts visuels (galeries etc...). En ce qui concerne les auteurs, un certain nombre de dispositifs (dits de *post-résidence*) sont en train d'être mis en place actuellement.

Pour plus d'informations : www.villastraegli.ch

Contact du référent ou personne chargée des résidences :

Annelise Schmid, Gabriele Huggenberg
Villa Sträuli
Museumstrasse 60
CH- 8400 Winterthur
Téléphone: +41 42 260 06 10
Mail: office@villastraegli.ch

Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85